

HFR – LPers – Assemblée

Chères et chers collègues,

Le Conseil d'Etat va se déterminer très prochainement sur le maintien – ou non – de la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) à l'Hôpital fribourgeois (HFR).

Le personnel de l'HFR s'est mobilisé massivement le 1^{er} mai pour défendre le maintien de la LPers : entre 500 et 700 employés de l'HFR étaient présents, issus de tous les sites (Hôpital cantonal, Riaz, Billens, Tavel et Meyriez), de même que des salariés du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), des EMS, des réseaux de soin ou encore des étudiantes de la Haute Ecole de santé (HEdS).

Au total, 1'500 personnes ont manifesté pour défendre le statut public du personnel de l'HFR ! C'est une première. Afin de faire le point sur la situation, et de discuter de la suite à donner, le SSP – région Fribourg invite le personnel de l'HFR à une

Assemblée du personnel de l'HFR Mercredi 16 mai, à 19h00

Au Café du Jura (route du Jura 20, Fribourg).

Nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'est pas possible de se garer devant le café. Utilisez donc le Park & Ride du Jura, ou venez en transports publics !

Ordre du jour proposé :

- 1. Réactions des autorités / du Conseil d'Etat.***
- 2. Rapport « confidentiel » du Conseil d'administration de l'HFR.***
- 3. Suite à donner à la mobilisation – Vote d'une résolution.***
- 4. Divers***

L'ensemble du secteur de la santé serait concerné par une sortie du personnel de l'HFR de la LPers. Nous invitons donc le personnel du RFSM, des EMS, des réseaux de santé et du HIB à se joindre à cette Assemblée : toutes et tous uni-e-s !

Pour le SSP – région Fribourg,

Gaétan Zurkinden, secrétaire régional

Virginie Burri, secrétaire régionale (HFR)

Catherine Friedli, secrétaire régionale (EMS et réseaux de santé)